

## **NOUVELLES MODALITES D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES**

Il est obligatoire de s'inscrire sur les listes électorales si vous souhaitez voter à MESANGER.

Pour pouvoir voter aux prochaines élections européennes du 26 mai 2019, vous pouvez vous inscrire jusqu'au **30 mars 2019**. Sinon, cette démarche peut être faite à tout moment mais elle doit se faire avant le 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le scrutin.

### Conditions pour être électeur :

- être inscrit sur les listes électorales,
- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin,
- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 2nd tour de scrutin (impossibilité de voter au 1<sup>er</sup> tour),
- être de nationalité française,
- jouir de ses droits civils et politiques.

Vous pouvez vous inscrire en vous rendant à la mairie ou par courrier muni :

- de votre carte nationale d'identité ou passeport (valide ou périmé depuis moins d'un an),
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom (facture de téléphone, électricité, gaz, eau, quittance de loyer, avis d'imposition...),
- du cerfa 12669\*01 ou 02 (à télécharger en bas de cette page)

**Inscription d'office à 18 ans :** si vous êtes français et que vous avez effectué les démarches de recensement citoyen à 16 ans, sans avoir déménagé, vous serez inscrit d'office sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

### **Un citoyen européen vivant en France peut s'inscrire sur les listes électorales pour participer aux élections municipales et européennes.**

#### Conditions pour être électeur :

- être âgé d'au moins 18 ans le jour de la demande d'inscription sur une liste électorale française,
- habiter en France,
- être ressortissant d'un [pays de l'Union Européenne](#) ,
- jouir de ses droits civils et politiques.

Vous pouvez vous inscrire en vous rendant à la mairie ou par courrier muni :

- de votre carte nationale d'identité ou passeport ou titre de séjour (en cours de validité),
  - d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom (facture de téléphone, électricité, gaz, eau, quittance de loyer, avis d'imposition...),
  - du cerfa 12669\*02 (à télécharger en bas de cette page) pour les listes d'inscription générales,
  - du cerfa 12671\*02 (à télécharger en bas de cette page) pour les listes complémentaires européennes,
  - du cerfa 12670\*02 (à télécharger en bas de cette page) pour les listes complémentaires municipales.
-